

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
et de la souveraineté alimentaire

Arrêté

Portant nomination des membres d'un jury de concours pour le recrutement d'un enseignant-chercheur de l'enseignement supérieur agricole.

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment son article L. 325-17 ;

Vu le décret n° 92-171 du 21 février 1992 portant statuts particuliers des corps d'enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture, notamment ses articles 23 et 40 ;

Vu l'arrêté du ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche du 25 janvier 2010 relatif aux conditions de fonctionnement des jurys de concours ouverts pour le recrutement des enseignants-chercheurs du ministère de l'agriculture ;

Vu l'arrêté du 15 février 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de maîtres de conférences dans les établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture ;

Vu l'avis du conseil des enseignants de l'établissement en date du 24 avril 2024 ;

Vu l'avis du président de la section n° 3 de la commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture en date du 28 avril 2024,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommées membres du jury de concours pour le recrutement d'un maître de conférences de l'enseignement supérieur agricole qui se tiendra les 5 et 6 juin 2024 à l'École nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage, référence d'emploi A2ACO00105, discipline « Physique de l'environnement et climatologie », les personnes suivantes :

1° Le directeur de l'établissement ou son représentant :

– Titulaire : Mme Alessia LEFEBURE, Directrice de l'Institut Agro Rennes-Angers ;

– Suppléant : M. Romain JEANTET, Directeur des études de l'Institut Agro Rennes-Angers ;

2° Un enseignant-chercheur de l'établissement d'affectation :

- Titulaire : Mme Zahra THOMAS, Professeure de l'enseignement supérieur agricole à l'Institut Agro Rennes-Angers ;
- Suppléant : M. Youssef FOUAD, Maître de conférences de l'enseignement supérieur agricole à l'Institut Agro Rennes-Angers ;

3° Au titre des personnalités françaises ou étrangères du secteur public ou du secteur privé connues pour leurs compétences ou leurs travaux dans des domaines liés à la discipline considérée :

- Titulaire : M. Nicolas BAGHDADI, Directeur de recherche à l'INRAE ;
- Suppléant : M. Roger MOUSSA, Directeur de recherche à l'INRAE ;
- Titulaire : M. Julien CATTIAUX, Chargé de recherche au CNRS ;
- Suppléant : Mme Louise MIMEAU, Chargée de recherche à l'INRAE ;
- Titulaire : M. Thierry CASTEL, Maître de conférences de l'enseignement supérieur agricole à l'Institut Agro Dijon ;
- Suppléant : Mme Véronique CARRERE, Maître de conférences à l'Université de Nantes.

Article 2

M. Nicolas BAGHDADI est désigné en qualité de président du jury.

Article 3

Le directeur général de l'Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **02 MAI 2024**

Pour le ministre et par délégation :
Le sous-directeur de l'enseignement supérieur,



Jérôme COPPALLE